

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 9

MAI 1903

No 5

M. JEAN-FÉLIX RÉCHER, CURÉ DE QUÉBEC,
ET SON JOURNAL

1757-1760

(Suite)

1757. 4 juillet. Mgr donne dans l'église paroissiale la confirmation à plus de douze cents hommes, les enfants à la mamelle y étant admis. Les enfants de sept ans et au-dessus y ont été préparés par des catéchismes faits exprès, trois fois dans la semaine, pendant trois semaines, à la paroisse, à la basse-ville et à Saint-Roch, et par une confession générale.

31 août. Mercredi au soir commence la retraite de MM. les curés au nombre de vingt, laquelle a fini le mercredi suivant après l'oraison, après avoir duré six jours complets et francs. M. Jacreau y a prêché deux sermons sur le petit nombre des élus et sur la Pénitence comme vertu ; M. Collet, trois sur le zèle et la gloire de Dieu, du salut des âmes, sur les devoirs des confesseurs, et moi un sur le Paradis. Mgr a mangé au séminaire pendant toute la retraite et a assisté à tous les exercices.

1757. 18 septembre. Mort de M. Rousseau, directeur du séminaire, à l'Hôpital-Général où il a été enterré le lendemain, et du Père Gélase, Récollet, qui a été enterré aux Récollets, y ayant été apporté sur un cabrouet, le Père Labrosse, jésuite, le précédant en étoile avec la croix et deux acolytes jusqu'à la porte des Récollets, ce qui n'a pas été approuvé.

25. Mgr voyant que la mort de deux récollets et de M. Rousseau et que la maladie du Père Bansais jésuite et de M. Lamiq l'empêchaient de trouver des aumôniers pour l'Hôpital-Général, prend le parti d'y aller lui-même un jour en faire les fonctions et de faire faire la même chose par chaque prêtre religieux ou séculier tour à tour.

30. Mort de M. de Tonnancour théologal.

Octobre 1. Mort de M. Lamiq directeur du Petit Séminaire, qui avait contracté la maladie en faisant les fonctions de vicaire à la basse-ville, à la place de M. Collet, depuis quinze jours absent pour raison de santé. M. Lamiq est mort au séminaire et inhumé dans l'église de la paroisse par M. Pressart, supérieur du Séminaire.

1759. 1er juillet. Mgr quitte le séminaire et se retire à Charlesbourg.

6. Depuis quelques jours, par ordre des puissances, la basse-ville et les faubourgs sont évacués et les familles retirées dans les maisons de la haute-ville.

Juillet 10. Les bourgeois préparent un plan pour demander qu'on aille démolir la batterie de la Pointe Lévis.

11. Présentation du plan, réponse négative, parce qu'on ne voulait pas affaiblir l'armée de Beauport, craignant une attaque au saut Montmorency. Nonobstant cette réponse, M. Dumas, major-général des troupes, persuadé par les bourgeois, fait de nouvelles instances et obtient de MM. les généraux d'aller à la batterie anglaise avec un détachement d'environ deux mille hommes qui sont composés de cent soldats de la colonie, soixante de Languedoc, des habitants des campagnes et de ceux de Québec de bonne volonté (il s'en présente de ceux-ci plus qu'on en demande) et d'environ deux cents Sauvages, Abénaquis pour la plupart. Ce détachement fait cesser les alarmes de la ville que cause le bom-

bardement prochain et donne les plus grandes espérances. Ce détachement part de Sillery le 12 au soir.

13. A 8 h. on vit revenir notre détachement sans avoir rien fait contre les ennemis. Dès qu'il fut passé au sud, la terreur se saisit des esprits, de sorte que vers minuit ou un peu plus, quelques uns d'entre eux, ayant aperçu à une petite distance un nombre considérable des nôtres, les prirent pour des ennemis et tirèrent dessus, en tuèrent un et en blessèrent quatre ; ce qui mit la confusion dans nos gens qui prirent la fuite pour la plupart. M. Dumas les rallia cependant un peu en les rassurant, mais la crainte empêchant le plus grand nombre d'avancer, les uns s'arrêtaient un peu plus tôt, les autres un peu plus tard, de sorte que M. Dumas s'étant presque rendu au retranchement des Anglais, à la tête du détachement, et y voulant faire la revue de son monde, ne trouva plus que trois cent cinquante hommes, ce qui le détermina à les congédier, jugeant qu'il y aurait eu de la témérité à attaquer sept cents hommes retranchés avec cette poignée de monde. Ainsi s'est évanouie l'espérance qu'on avait conçue de cette expédition.

12 juillet. A 9 heures du soir, les Anglais commencent à canonner et à bombarder la ville. Cinq mortiers et quatre gros canons tirent de vingt-cinq en vingt-cinq minutes jusqu'au 13 à midi sans interruption, ce qui remplit la ville d'effroi et endommage considérablement plusieurs maisons et églises, spécialement la cathédrale, les jésuites et la congrégation. Notre presbytère a été percé de deux boulets de trente deux livres.

16. Lundi. La nuit du 15 au 16, cinq bombes tombent sur le séminaire.

9 août. Eglise de la basse-ville brûlée avec cent cinquante maisons. Il n'y reste plus qu'une maison. (1)

(1) La cathédrale incendiée dans la nuit du 22 au 23 juillet, avec le presbytère. Manuscrit de Hartwell, p. 24. Le presbytère eut certainement le même sort que la cathédrale comme le prouve une lettre de M. Récher en 1764.

16 juillet 1759. Ayant à faire la distribution des aumônes aujourd'hui, lundi au soir, et ne pouvant les (pauvres) faire venir au séminaire à cause du trop grand danger du feu des ennemis qui ne dirigent leurs boulets et leurs mortiers que sur la paroisse et ses environs depuis le jardin du Séminaire jusqu'aux Ursulines, j'ai choisi la maison de Pierre Flamand hors des murailles du faubourg St-Jean pour m'y fixer, y manger, y coucher et y établir la chapelle paroissiale.

21 juillet. Samedi, ayant passé la nuit sans me coucher à cause des bombes qui passaient sur le faubourg St-Jean, où j'avais fixé ma demeure et la chapelle paroissiale depuis lundi dernier, j'ai quitté ce quartier et suis descendu chez Primaut, tanneur, assez près de l'Hôpital Général, où n'ayant qu'une chambre en tout, je ne garde pas le Saint-Sacrement comme au faubourg St-Jean ; mais je le prendrai à l'Hôpital-Général pour le Saint-Viatique et y ferai enterrer les morts de la paroisse.

6 août. Il y a quatre jours (le 2 août), deux habitants jouant aux cartes sur les degrés par lesquels on descend au jardin du séminaire, ont eu l'un la cuisse cassée et l'autre les fosses écorchées.

7. Mardi. Deux habitants de la batterie des remparts, ainsi que les précédents, étant au Séminaire dans la chambre des gens ou domestiques, ont eu l'un la jambe cassée, l'autre la cuisse écorchée par le même boulet.

12 août. Dimanche. A 1 heure après minuit, il vient cinq à six bombes et un pot-à-feu aux environs des tentes de M. de Villars, de Vienne, Desgranges et placées au bas du côteau derrière la maison de Primaut et même plus loin et au-delà de Manseau, au haut du côteau, ce qui nous a fort surpris et nous a fait lever pour aller passer le reste de la nuit à l'Hôpital-Général.

24 août. Les Anglais brûlent les maisons de l'Ange-Gardien et du Château.

27 août. (Un déserteur rapporte)

60. Qu'un détachement d'Anglais étant allé jusqu'à la quatrième église au-dessous de Beauport, y avaient trouvé douze hommes et entre autres un prêtre, qui, se trouvant sans doute trop faibles, se jetèrent à genoux, demandant quartier, et que sans égard à leurs prières, les Anglais avaient tué le prêtre avec quelques autres. Cela fait craindre pour M. de Portneuf curé de Saint-Joachim. (En marge on lit) C'est lui en effet qu'ils ont pris avec huit habitants, après les avoir attirés du bois dans la plaine, en feignant de fuir et les avaient environnés. Ils lui ont levé la chevelure et fendu la tête. Il y a lieu de croire qu'ils ne l'ont pas tué à coups de fusil, mais à coups de sabre ainsi que les sept habitants dont les cadavres ont été trouvés dans la maison avec celui de M. de Portneuf. Les Anglais étaient piqués contre nos gens qui les avaient injuriés de loin.

Août 29. Mercredi. M. Sayot me dit qu'un Ecrivain employé au camp lui avait assuré avoir entendu lire une lettre de France.

30. J'apprends (..... le papier est mangé par les souris) hier deux allemands déserteurs..... dirent que les Anglais..... sous huit jours ; et qu'au..... Québec ils sont..... illité des efforts

30. On..... de M. de Montcalm..... et les douze autres parmi eux 6 soldats et un sergent de la Sarre qui les commandait (c'était la garde ordinaire de cette maison) et cinq Canadiens, qu'on dit n'avoir été en cette compagnie que par ignorance.

30. Depuis 3 ou 4 jours, les personnes de la ville sont réduites au quarteron de pain ; et les soldats et autres guerriers aux 3 quarterons de pain avec la demi-livre de

lard et un coup d'eau-de-vie. Et les personnes de la ville qui sont en moyen de se procurer de la farine sont averties de prendre à cet effet leurs précautions, attendu que la police ne leur en fournira point après le siège.

31. Il nous déserte un soldat au Royal Roussillon.

1759. Août 31. Vers 11 heures du soir, à la faveur de la nuit et d'un bon vent de Nord-Est, les Anglais font passer devant Québec cinq bâtiments, dont une..... assez fortes et 3 autres.....; et ce malgré le..... des batteries d'en haut etont à présent 17.....Québec. On pense ici veulent aller attaquer sont à Batiscau et

30..... 1 heure du soir, tirent plus de 150 coups de canon sur l'église et le presbytère de Saint-Augustin, croyant que c'était là qu'était un détachement de 2 à 3 cents hommes qu'ils avaient vu le soir autour; et nous y blessent trois hommes. La même nuit, après avoir fusillé la grève pendant une demi-heure, ils essayent de descendre dans deux berges au bas du moulin, et ils sont aussitôt repoussés au large par deux décharges d'une vingtaine de nos gens.

1759. 30 août. Vers le 26 du mois, M. Courval s'avantant sans rien dire, parce qu'il n'entendait pas le mot du guet, à la rencontre d'une sentinelle vers Saint-Augustin, se fait tirer un coup de fusil qui lui casse le haut de l'os de la cuisse (1). Trois jours après, un sergent de Languedoc,

(1) M. Louis-Pierre Poulin de Courval était né à Québec. Sous constructeur des vaisseaux du roi, son nom apparaît très souvent dans les relations et les lettres de l'époque. Montcalm écrit : " Que l'on emploie les canadiens à faire les cageux avec le sieur Courval."

Le 23 mai 1759, il est envoyé à l'Île-aux-Coudres pour y seconder M. de Lanaudière. Le 15 juin, il va reconnaître les bâtiments anglais qui ont fait la traverse. Le 28 juillet, Montcalm écrit : " M. de Bougainville était de l'expédition des cageux avec un détachement des grenadiers. Il a bien rendu justice à M. de Courval qui a mis le feu près de l'escadre ". Le malencontreux accident qui lui arriva à Saint-Augustin ne fut pas mortel; car je vois dans " Tanguay " qu'il ne mourut qu'en 1764.

au faubourg Saint-Roch, par la même imprudence, se fait tuer raide par une sentinelle.

Septembre 1. Samedi. Rien de nouveau. Les 17 bâtiments anglais montent au-dessus de la Pointe-aux-Trembles ; ce qui fait craindre qu'ils n'aillent attaquer nos vaisseaux.

1. Nouvelle que la " Belle-Manon, " l'un des navires de la flotte de Canon (1) s'est crevée sur la batture des Grondines.

2. Dimanche. Les 17 bâtiments anglais sont revenus à Sillery. Les Anglais font beaucoup de mouvements qui annoncent une descente prochaine à la ville, du moins à ce que nous croyons. Ils avaient placé, durant la nuit, deux bouées vers la Canardière et le Palais, pour y embosser deux vaisseaux ; nous avons été les ôter. Nous pensons qu'ils veulent en embosser trois autres devant la ville.

3. Lundi matin. Les Anglais brûlent leurs retranchements du Sault, après l'avoir évacué et en avoir retiré tous leurs effets les jours précédents. Ils ont brûlé toutes les maisons depuis le Sault jusqu'au Cap Tourmente. Ils n'ont épargné que les églises. Encore ont-ils brûlé celle de Saint-Joachim. Ils ont brûlé les pêches des habitants et ils ont essayé de brûler les grains et surtout les blés ; mais ils n'ont pu le faire, parce qu'ils étaient encore trop verts. (2)

3. Toute la matinée on s'attend à une descente à la ville. On bat la générale, mais inutilement : point de descente.

(1) On écrit aussi Canon. C'était un capitaine français. Il avait six frégate sous ses ordres.

(2) Murray écrit de l'Ange-Gardien : " I am quartered in a fine church..... We have not hurt any of their ornaments, as the general has excepted every thing sacred in his orders for destroying the country ". Histoire inédite de l'Ange-Gardien par M. abbé René Casgrain.

4. J'apprends 1o que nous avons fait, vers Saint-Frédéric, deux prisonniers, dont un ingénieur qui dit que l'armée Anglaise ne doit point venir par l'Ile-aux-Noix, mais par un chemin qu'ils doivent se pratiquer à travers le bois par les montagnes, pour venir tout de suite à Saint-Jean.

2o Que nos gens ayant abandonné la Présentation et l'Ile au-Galop, se sont repliés aux Cèdres.

4. Nouvelle par le courrier de Montréal que les Anglais d'en haut ne devaient point passer cette année, le fort de Saint-Frédéric qu'ils rétablissent ; et qu'ils ont même déjà congédié leurs troupes de milice. Cette nouvelle qui paraît vraie nous réjouit, d'autant plus qu'elle nous assure que le pays ne sera pas pris au moins cette année ; et de plus que les Anglais ne brûleront point la récolte du gouvernement de Montréal, qui est si abondante qu'on la fait monter par estimation à seize cent mille minots de blé.

5. Vers 4 h. du soir, nos carcassières tirent une cinquantaine de coups de canon contre une frégate qui poursuivait un bateau chargé de farines venant de Montréal, qui entrait dans la rivière du Cap-Rouge, et elle a reçu trois boulets dans le bois. Ce qui fait penser au camp que ce sont les Anglais qui veulent y faire une descente. Ce qui paraît confirmé par le rapport d'un déserteur venu à midi de la côte du Sud, qui dit que les Anglais doivent faire, ce jour-là même ou la nuit suivante, une fausse attaque au Cap-Rouge et une véritable à la ville. Après quoi, si cette attaque ne réussit pas, ils doivent s'en aller quelques jours après ; qu'un détachement est déjà parti pour aller ravager la côte du Sud au-dessous de la Pointe-Lévi, lequel doit ensuite s'embarquer sur les vaisseaux qui sont vers Kamouraska. De plus, l'armée anglaise s'avance vers la côte du Sud vis-à-vis Sillery ; ce qui, joint au passage de quarante

berges qui ont monté devant Québec jusqu'aux vaisseaux anglais qui sont à Sillery, nous donne lieu de nous attendre à une attaque ; et à quoi nous nous tenons préparés toute la nuit, mais inutilement.

5. Bellet de Québec entre dans la rivière du Cap-Rouge, commandant un bateau dans lequel il apporte de Montréal 300 quarts de farine ancienne et la farine de deux mille minots de blé recueilli, battu et-moulu cette année à Montréal.

6. Jeudi à 5 h. du soir, passe devant la ville en montant, une grande berge anglaise avec pavillon anglais. Elle avait deux petits mats et trois petites voiles latines y compris le foc. Elle traînait avec elle une petite berge et un petit canot ; elle pinçait le vent au plus près, le vent du sud-ouest ; la marée montait. Les canons de la ville et les deux de Samos lui ont envoyé plus de deux cents boulets sans l'atteindre. Les voiles ont cependant été percées de quatre boulets devant la ville. Et à cette humiliation de nos canoniers a été ajouté un plus grand malheur : un boulet envoyé de la batterie anglaise sur la batterie de M. Levasseur a tué M. Combe, commandant de cette batterie, deux matelots et blessé deux autres qui, après le feu de leurs canons, s'étaient mis imprudemment sur un merlon de leur batterie, pour regarder sans doute la berge anglaise qui venait de passer.

7. Comme nos gens voient monter les vaisseaux anglais vers la Pointe-aux-Trembles, et 4000 hommes de l'armée anglaise monter par terre vers St-Antoine, nos gens au nombre d'environ 2000 montent aussi vers la Pointe-aux-Trembles pour empêcher la descente à la côte du Nord.

8. Samedi à 3 h. du matin passent devant la ville, malgré le feu très vif de nos batteries, 4 bâtiments anglais dont 3 bateaux, dit-on, et une petite frégate, en montant.

9. Dim Pluie continuelle ainsi que le 8.

9. A 8 h. du soir, on tire quelques coups de canon au Cap-Rouge.

9. Les Sauvages d'en haut défilent pour s'en retourner dans leur pays. Il y en a qui ont, dit-on, 7 à 800 lieues à faire pour retourner chez eux.

9. Nota. Un écrivain (Mr Sébet) m'a dit que nous avons ici cet été 1800 Sauvages portant les armes ; du nombre desquels étaient 162 Christinaux(1) qui ne sont point venus ici armés de fusils (dont ils n'avaient pas encore l'usage), mais seulement de flèches pour la garniture desquelles nous avons fait faire 3 à 4 mille petits bouts de fer pointus en forme de langues serpents. Mais ces Sauvages ayant essayé ici à se servir du fusil et ayant réussi, ces flèches sont devenues inutiles. Le même m'a dit que le chef de ces Christinaux avait dit à M. le général que s'il voulait, il lui ferait venir des pays d'en haut 20 mille Sauvages de différentes nations qu'il connaît, et que nous ne connaissons point encore.

10. On pend en ville un maître canonnier et un petit matelot de 17 ans de la batterie des remparts pour avoir volé chez M. Morin (2) C'était M. Beaudoin et M. Parent, curé de Sainte-Anne, qui les assistaient.

(1) Les Christinaux ou Kiristinoux sont les Cris de nos jours. Cette tribu souvent mentionnée dans les " Relations " habitait le pays qui se trouve entre le Lac Supérieur et la Baie d'Hudson. A l'origine de la colonie, elle faisait grand cas du Soleil qu'elle adorait et mettait à toutes les sauces.

Ce qui paraît aussi avoir distingué les Christinaux, c'est qu'ils étaient de grands bavards, les autres sauvages du continent étant plutôt des silencieux. On les classe dans la famille des Algonquins. Ces intéressants détails me sont fournis par l'inépuisable M. Philéas Gagnon. Quel puits !

(2) La maison de M. Marin se trouvait sur le terrain du palais épiscopal actuel. A cette époque la justice était sévère. Pendre un jeune homme de 17 ans parce qu'il a volé ! Aujourd'hui les assassins de première classe seuls peuvent monter sur l'échafaud.

11. Mort à l'Hôpital-Général de Mr Damour, conseiller et gentilhomme.

12. Mercredi, ordre donné par M. de Montcalm et ensuite révoqué par M. de Vaudreuil disant nous verrons cela demain, au bataillon de Guyenne d'aller camper au foulon. (1)

13. Les Anglais descendent un peu au-dessous du foulon à 3 hrs après-midi, font M. de Vergor prisonnier, et à 10 hrs $\frac{1}{2}$ mettent notre armée en déroute.

17. M. de Ramezay propose la capitulation.

18. Le général anglais l'accepte et prend possession de la ville, notre armée composée de 10 mille hommes étant au-dessous de Ste-Foye revenant, ou à peu près.

20. Départ de M. de Ramezay.

Novembre 7. A 11 h. du soir je suis volé et blessé.

8. J'entre aux Ursulines. (2)

21. Six de nos navires passent sans aucun mal devant la ville, durant la nuit.

(1) C'est à une accusation des plus graves contre M. de Vaudreuil et qui ne s'accorde pas beaucoup avec ce qu'il a écrit lui-même : " Je fis, dit-il, rester l'armée au bivouac la nuit du 12 au 13. Je comptais beaucoup sur le bataillon de Guyenne, je le croyais toujours sur la hauteur de Québec ; mais M. de Montcalm l'avait rappelé, le même jour à l'entrée de la nuit, sans m'en prévenir. " " Montcalm et Lévis " p. 305. Edition Mame. Comme cette note serait trop longue ici, je la continuerai à la suite du Journal de M Récher, et je tâcherai de donner à chacun ce qui lui appartient. Je profiterai de l'occasion pour parler de la bataille des Plaines d'Abraham et du splendide ouvrage de M. Doughy, etc.

(2) Je lis à ce sujet, le passage suivant dans les " Annales de l'Hôtel-Dieu :
" M. Récher, curé de Québec, faisait sa résidence au séminaire, mais ayant reçu une blessure considérable de la part d'un soldat anglais fanatique, il fut reçu et logé, le 8 novembre suivant, aux Ursulines, où il occupa la chambre actuel du chapelain jusqu'au 24 décembre de cette année, époque à laquelle la chapelle du Séminaire devint paroisse, en attendant le rétablissement de la cathédrale."

Mgr de Pontbriand écrivait à M. Briand, V. G., le 9 décembre 1755 : " La Supérieure (des Ursulines) n'aurait pas dû placer dans le noviciat MM. Récher et Récher sans vous en prévenir. " C'est dans l'appartement de ces messieurs, ci-devant le noviciat, que les chanoines s'assemblèrent, le 2 juillet, après la mort de Mgr de Pontbriand, pour pourvoir au gouvernement de l'Eglise de Québec.

Décembre 3. Les ordonnances sont abolies à Québec.

Froid de 19 degrés avec un vent fort, ce qui gèle plusieurs anglais en sentinelle, jusqu'à en faire mourir un et même trois selon quelques-uns.

Nota. Pendant le siège, les anglais ont tiré 40 et quelques mille coups de canon et près de dix mille bombes.

Différents bruits au sujet de notre armée qui revient, à ce qu'on assure.

15. Au matin froid de 19 degrés de glace. Elections des Ursulines.

16. Froid de 20 degrés.

17. 21 degrés de froid.....Défense faite aux anglais, dit-on, par leur général de parler des gelés.

18. 20 degrés de glace avec du vent, enterrement du P. de Gono. (Jusqu'au 21 avril, le journal, à quelques exceptions près, ne fait que continuer la marche du thermomètre ; c'est pourquoi je ne publierai de cette partie que ce qui peut offrir quelque intérêt.)

Décembre 21. Enterrement du frère Le Tellier.

28. Retour et reconciliation ecclésiastique de St-Sta. Nta., ça été le 29. (1)

Février, 2. 20 degrés $\frac{1}{2}$ avec un vent fort. Le pont est pris devant Québec, celui du Sault de la Chaudière l'était depuis 14 jours.

13. Affaire de la Pointe-Lévi.

15. 15 degrés, découverte anglaise attaquée vers le Sault de la Chaudière.

24. 5 degrés de glace. Attaque de la garde anglaise de l'église de la Pointe Lévi.

(1) Je n'ai pu comprendre ce passage. H. T.

26. Ecrit à Monseigneur. (1) 8 degrés de glace. Incendie des maisons de la Pointe-Lévi au nombre de 17 ou 23.

Mars 5. A la glace, gros vent de Nord-Est qui brise le pont jusqu'à la côte de la Cité.

19. Les anglais à St-Augustin font 60 et quelques prisonniers.

20. 13 degrés avec un gros vent de Nord-Ouest. A 2 h. après-minuit se fait le coup rapporté ci-dessus où les anglais ont peu d'hommes tués ou blessés, mais beaucoup de gelés ; on a dit en tout 300.

24. 12 degrés. Départ, dit-on, d'un petit bâtiment de Québec à la voile. (2)

26. Nouvelle de vaisseaux français à Gaspé.

28. La nouvelle d'une trêve se débite.

29. Neige abondante.

Avril 2. Légère attaque des français à Lorette.

20. Le pont de glace s'en va totalement de devant Québec.

21. Ordre de M. Murray pour faire sortir tout le monde de Québec (excepté les deux communautés religieuses) avec défense d'y revenir jusqu'à nouvel ordre sous quelque prétexte que ce soit, fait mettre les effets des particuliers en dépôt chez les PP. Récollets et permet de transporter les malades à l'Hôpital-Général ; le tout sous trois fois vingt-quatre heures.

22. L'avant-garde de l'armée française attaque une garde anglaise au Cap-Rouge.

23. M. le Mercier, dit-on, est revenu de France et passé au camp.

(1) Mgr de Pontbriand à Montréal.

(2) La navigation commençait aussi à bonne heure qu'aujourd'hui où l'on parle de naviguer l'hiver sans pouvoir le faire au commencement du printemps !

25. Le terme de la sortie des français de Québec est prolongé jusqu'au soir de ce jour.

26. Nul français ne sort de la ville ou n'y entre qu'avec un permis.....orage et tonnerre.

27. Avant le jour, 10 bateaux français descendent au-dessous de la Pointe-Lévi. Un fait naufrage ; un seul homme est sauvé sur une glace et retiré par les anglais qui l'interrogent et à qui il dit que, cette nuit-là même, 7 mille français viennent par la Suède à Ste-Foye, ce qui s'est trouvé vrai. En conséquence, tous les anglais, excepté 400 qui restent dans la ville, vont, le général en tête, dès avant le jour, au-devant des 7 mille français. Ils les rencontrent, mais n'en faisant paraître que 2 mille au lieu de 8 mille qu'ils étaient. Les 2 mille suivant leur ordre, lâchent pied et plient. Les anglais les poursuivent et tombent bientôt entre les deux autres parties de l'armée française qui se tenait dans les bois pour attaquer à propos les anglais par les flancs et de front tout à la fois. Les anglais plient à leur tour et sont menés battus jusqu'à la ville depuis Ste-Foye. Le combat qui a commencé le matin n'a fini que le soir à cinq ou six heures, où les anglais sont entrés dans la ville ; et les français sont restés ayant dix pièces de canon avec eux vers les maisons de Borgia et de Mansau, (1) Cependant 10 bâtiments chargés de vivres et de munitions descendent à proportion de l'armée française. Les anglais avaient brûlé les églises de Lorette et de Ste-Foye et se retranchaient au Cap-Rouge et y faisaient des batteries pour empêcher nos bâtiments d'entrer dans cette petite rivière pour y débarquer, comme les anglais le pensaient, leur ar-

(1) Ce n'est pas tout à fait comme cela que les choses se sont passées le 27 avril 1760. Le curé Récher avait été mal informé. Voir "Montcalm et Lévis." Jean-Baptiste Manseau était marié à Marie-Jeanne Levasseur dit Borgia.

tillerie. Ce même jour, à une heure, M. Hertel avec un détachement de français attaque les deux redoutes anglaises de la Pointe-Lévi. Les anglais au nombre de 80, ne pouvant les conserver, y mettent le feu et se retirent en ville.

28. 3 d. au-dessus de la glace. Beau temps et soleil. Vers 6 h. du matin, un détachement de volontaires anglais est sorti de la ville pour aller attaquer les français, et après avoir fui et essayé quelques décharges assez vives, se sont rapprochés de la ville. Ceci n'a été qu'un prélude d'un combat des plus animés, des plus continuel pendant une heure entière qui a commencé à 10 $\frac{1}{4}$ h et a fini à 11 $\frac{1}{4}$ h entre des français et toute la garnison anglaise qui avait ses drapeaux et 22 pièces de canon de campagne, et Mr Murray, gouverneur et général anglais à sa tête. Après avoir soutenu environ trois quarts d'heure d'un combat continué avec le canon et le fusil, sur la butte à neveu, les anglais se sont repliés en abandonnant leurs 22 canons et deux drapeaux, et avec beaucoup de morts et de blessés, et sont entrés dans la ville où ils se sont rangés sur les murailles jusqu'à midi ou un peu plus tard, 17 canonniers anglais ont été faits prisonniers, ainsi que le colonel Young qui était le juge de Québec et des pays conquis. Nouvelle ce matin de 13 navires français vis-à-vis de l'île d'Orléans, desquels on a débarqué, dit-on, 2 mille hommes de recrues sans doute, qui ont dû, la nuit dernière, passer à la côte du Nord, pour joindre l'armée française. Depuis assez longtemps on disait qu'il y avait des vaisseaux français en rivière, mais on n'en était pas sûr. Le même jour 28, la générale a battu dans la ville et les troupes assemblées par ordre de M. le Gouverneur pour retourner à un nouveau combat ; mais elles ne sont pas sorties.

29. 4 d. au-dessus de la glace. Toute la nuit du 28 au 29, les français travaillent ainsi que tout ce jour du 29 à se re-

trancher et les anglais à canonner et bombarder les français. les anglais ont aussi travaillé tout le jour sur les fortifications.

Le soir M. Murray envoie à l'Hôpital-Général une lettre pour M. de Lévis ; et l'officier porteur l'ayant donnée est revenu sans attendre de réponse.

30. 4 d. au-dessus de la glace. Les français travaillent jour et nuit à la tranchée, et les anglais à se fortifier dans la ville. Vers 10 h. du matin, le feu par accident prend à la redoute anglaise hors la porte St-Louis et tue ou blesse en sautant par la poudre qui y était plusieurs soldats anglais.

Vers midi suspension d'armes pour 2 ou 3 h. pour envoyer les valises des officiers prisonniers et blessés à l'Hôpital-Général. Le soir toutes les troupes anglaises campent sous des tentes le long des murailles en-dedans de la ville. Dans la journée part une goëlette anglaise pour l'Angleterre, dans laquelle se sont embarqués les déserteurs.

Le soir à 8 h. part une goëlette anglaise chargée d'effets ; elle n'est partie que le lendemain matin 1er mai ; M. Marchand et quelques autres sont embarqués de force pour le piloter.

Les prisonniers anglais partent pour Montréal. Les anglais canonnent et bombardent jour et nuit le camp des assiégeants.

Mai 1. A la glace. Jour et nuit les français travaillent à la tranchée ; et les anglais jour et nuit les canonnent et bombardent, et travaillent sur les fortifications.

Dans la matinée, l'aide-de-camp de M. Murray va de maison en maison avertir les familles françaises (qui sur des permis particuliers et signés du secrétaire du général étaient encore restées dans la ville au nombre d'environ 150) qu'elles pouvaient sortir de la ville jusqu'à 4 heures du soir, pour n'y plus revenir durant le siège ; mais qu'elles pouvaient

aussi rester dans leurs maisons, si elles l'aimaient mieux, mais seulement qu'alors M. le général ne répondait point des accidents qui leur pourraient arriver de la part des bombes et canons des français. Ce qui a été regardé comme une grande attention de la part de M. Murray.

2. Un d. au-dessus de la glace. Les travaux de part et d'autre comme le jour précédent. Ordre de M. le général, sous peine de punition, à tous les français de sortir de la ville ou de se retirer dans les communautés pendant le siège, ce qui a été exécuté.

3.....Les assiégés font 15 ou 20 embrasures pour placer des canons aux deux courtines au-dessus et au-dessous de la porte St-Louis. Vers une h. après midi commence l'incendie de plusieurs maisons du quartier de M. Hiché et de la rue de M. de Montesson. (1) Aucun français ne paraît plus dans les rues.

4.....Rien de nouveau. Les anglais, dit-on, conviennent d'avoir eu au combat du 23 avril douze cents hommes tués, blessés ou prisonniers.

5.....A 4 h. du matin, les français font descendre par devant la ville un bâtiment ; les uns disent une goëlette, les

(1) M. Henri Hiché, conoisseur et marchand, était l'un des hommes importants de la Nouvelle-France. En 1722, il avait acheté la seigneurie de la Maison Blanche qui avait 85 arpents en superficie, commençant à la rue Saint-Roch (aujourd'hui) et allant vers l'ouest jusqu'au terrain des Jésuites. Il y avait 10 arpents le long de la Côte d'Abraham et 10 arpents de profondeur depuis la côte jusqu'à la rivière Saint-Charles. A l'Est elle était bornée par le lieu nommé "La Potasse" ou "l'Hermitage." Ces détails me sont donnés par l'éruudit M. Philéas Gagnon. En 1759, il se trouvait dans ce quartier tout un petit faubourg qui portait le nom de quartier Hiché. La rue de Montesson était ainsi appelée parce que madame Hiché était Marguerite Legardeur de Montesson, cousine germaine de Joseph Michel Legardeur de Montesson qui était officier de l'armée en 1759 et qui demeurait à Québec.

autres la frégate de M. Vauclain, (1) commandant de la lère des 4 frégates que les français ont fait hiverner vers les Trois-Rivières. Les travaux des anglais et des français continuent comme les jours précédents, ainsi que la canonnade des anglais.

6.....Continuation de la canonnade anglaise et des travaux des français et des anglais.

Il paraît le soir à Beauport et ailleurs des feux que les anglais prennent pour des signaux de la flotte française. Ils reçoivent deux déserteurs Anglais.

7.....Tout continue à l'ordinaire.

8.....Tout à l'ordinaire.

9.....Idem.

A 4 h. du matin remonte devant la ville la *goëlette* française qui était descendue le 5.

A 11 h. paraît au-delà de la Pointe Lévi une frégate qui à quoique d'un bon vent met en travers un quart d'heure. Cette frégate venait de Portsmouth en paquebot apportant quelques prisonniers canadiens, dit-on, et pour reporter en Angleterre les anglais prisonniers, supposé que les français eussent repris la ville durant l'hiver. La ville arbore par trois fois pavillon anglais sur la citadelle ; la frégate met le même pavillon et vient mouiller entre les deux églises ; envoie sa chaloupe à la ville.

(1) Vauclain é ait un brave, un héros qui s'était déjà distingué à Louisbourg. Le 15 mai 1760, attaqué par un vaisseau anglais de 40 canons, il se battit comme un lion, à bord de son petit bâtiment de 16. Les anglais trouvèrent sa conduite tellement intrépide et admirable qu'ils le traitèrent, après sa défaite, avec tous les égards possibles. L'amiral lui demanda même en quoi il pouvait lui rendre service. Il répondit qu'il désirait obtenir sa liberté et retourner en France. L'amiral l'envoya en Europe aussitôt qu'il pût et commanda au capitaine d'obéir à Vauclain et de le conduire au port où il voudrait débarquer. Ferland, "Histoire du Canada".

Aussitôt on publie 1o que c'est le capitaine Deine (Dean) qui est parti le 10 mars de l'Ancienne Angleterre ; 2o que 25 mille français descendus en Irlande y sont tous faits prisonniers ; 3o que des 25 vaisseaux de ligne que conduit M. de Conflans, 7 ont été pris par M. Boscaven et tous les autres coulés à fond ou brisés ; 4o qu'en février dernier le Roi de France a demandé la paix et l'Angleterre l'a acceptée aux conditions que le Canada resterait à l'Angleterre, que le port Mahon lui serait rendu et qu'elle rendrait la Guadeloupe et le Sénégal ; mais que la reine d'Hongrie s'y était opposée ; 5o que derrière cette frégate sont restés au Bic 6 vaisseaux de ligne partis de Portsmouth et qu'il en doit venir 8 autres avec plusieurs frégates d'Halifax ; 6o que la France ayant perdu l'année dernière le reste de ses vaisseaux de ligne n'en envoie point en Canada, mais seulement des navires de transport qui seront pris au Bic par les anglais, etc. A 6 h. du soir s'élèvent de grands soupçons sur la vérité de toutes ces nouvelles qu'on ne croit presque plus. La nuit du 8 au 9, les anglais ont tiré 360 et quelques coups de canon sur les travailleurs français.

10. Addition aux nouvelles d'Europe ci-dessus : 1o Que M. de Conflans est à la Bastille et 9 de ses capitaines perdus ; 2o que des vaisseaux anglais mouillés devant Brest, Toulon et St-Guillain tiennent ces trois ports bloqués. Il est prouvé que la frégate arrivée le 7 vient de l'ancienne Angleterre. Les nouvelles ci-dessus sont dans les gazettes anglaises qu'elle a apportées. Plusieurs français cependant les révoquent en doute. M. Murray les a envoyées aujourd'hui à M. de Lévis.

M^{gr} HENRI TÈTE

(Suite à la prochaine livraison)



L'HONORABLE ADAM MABANE

(Voir *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. VII, p. 42)

RÉPONSES

La seigneurie de Beauport. (IX, IV, 935) — Dès 1598, dix ans avant la fondation de Québec, Henri IV donnait au marquis de La Roche le pouvoir " de faire baux des terres de la Nouvelle-France aux gentilshommes, en fiefs, châtellenies, comtés, vicomtés et baronnies, à la charge de tuition et défense du pays, et à telles redevances annuelles, dont il jugerait à propos de les charger, mais dont les preneurs seraient exempts pour six années."

Plus tard, lorsque, en 1627, le cardinal de Richelieu, premier ministre de Louis XIII, forma la Compagnie des Cent Associés, il lui fit accorder par le roi toute la Nouvelle-France en pleine propriété, seigneurie et justice, avec le pouvoir d'attribuer aux terres inféodées tels titres, honneurs, droits et facultés qu'elle jugerait convenables, et d'ériger même des duchés, marquisats, comtés, vicomtés et baronnies, sauf confirmation par le roi. (1)

La puissante Compagnie ne pouvait songer à couvrir de duchés et de marquisats un pays sans habitants, elle se contenta de concéder des seigneuries.

La première seigneurie accordée par la Compagnie des Cent-Associés ou de la Nouvelle-France fut celle de Beauport. (2)

Le 15 janvier 1634, en effet, Robert Giffard se faisait donner et concéder l'étendue et consistance de une lieue de terre à prendre le long de la côte du fleuve Saint-Laurent sur une lieue et demie de profondeur dans les terres à l'endroit où la rivière appelée Notre-Dame de Beauport entre dans le dit fleuve, icelle rivière comprise.

(1) F.-X. Garneau, " Histoire du Canada," tome I, page 171.

(2) L'abbé H. - A. Verreau, " Des commencements de Montréal—Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada pour l'année 1887," tome V, page 150.

Cette concession était faite en toute justice, propriété et seigneurie à perpétuité, à la réserve toutefois de la foi et hommage que le dit Giffard et ses successeurs devaient porter au fort Saint-Louis de Québec par un seul hommage lige à chaque mutation de possesseur des dits lieux avec une maille d'or du poids d'une once et le revenu d'une année de ce que le dit Giffard se réserverait après avoir donné en fief ou à cens et rentes tout ou partie des dits lieux. (1)

Le 31 mars 1653, M. de Lauzon, gouverneur général de la Nouvelle-France, donnait et concédait à Robert Giffard deux lieues et demie de profondeur pour faire avec la lieue et demie à lui accordée par la Compagnie de la Nouvelle-France quatre lieues de profondeur sur la lieue de front de la dite seigneurie de Beauport, le tout borné d'un côté par la rivière Notre-Dame de Beauport icelle comprise et de l'autre par la rivière du Sault Montmorency. (2)

On croit généralement que Robert Giffard était sieur de Beauport et que c'est de lui que la seigneurie et la paroisse de Beauport tirent leur nom. M. Langevin, plus que tout autre, a contribué à répandre cette erreur. (3) Dans son contrat de mariage passé devant M^{re} Mathieu Poitevin le Jeune à Mortagne, Perche, le 12 février 1628, Giffard est qualifié de sieur du Moncel. Avant même 1634, la rivière Beauport était connue sous le nom de "Notre-Dame de Beauport." Nous voyons cela en toutes lettres dans l'acte de concession accordée à Giffard le 15 janvier 1634. Ce n'est donc pas Giffard qui a donné son nom à la seigneurie de Beauport, mais bien cette dernière qui l'a qualifié.

Mais alors d'où vient ce nom de Beauport ? Sur la côte

(1) "Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, page 386.

(2) Idem, page 388.

(3) "Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport," 1ère livraison, p. 5.

de Bretagne, remarque M. J.-Edmond Roy, il y a une baie de Beauport qui avec sa belle plage ovale couverte d'un sable qui couvre et découvre ressemble étonnamment à la nôtre. (1) Ne serait-ce pas là l'origine du nom de Beauport ?

Robert Giffard mourut à Beauport le 14 avril 1668. Il laissa sa seigneurie à son fils, Joseph Giffard, marié à Michelle-Thérèse Nau.

Le deuxième seigneur de Beauport n'ayant pas eu d'enfants voua une vive affection au fils de sa sœur, Ignace Juchereau Duchesnay. Au contrat de mariage de ce dernier passé à Québec le 17 février 1683, Joseph Giffard et son épouse donnent par donation pure et simple et entre vifs à Ignace Juchereau Duchesnay et à sa future épouse Marie Catherine Peuvret, "en faveur de leur mariage" la terre, fief, justice et seigneurie de Beauport.

Le 11 février 1696, par acte passé pardevant M^{re} Genaple, Ignace Juchereau Duchesnay et son épouse s'obligent d'acquitter les dettes dues par Joseph Giffard et de lui payer en outre, par chacun an, la somme de cinq cents livres sa vie durant.

Le 2 juillet 1698, par acte passé devant M^{re} Duprac Ignace Juchereau Duchesnay et son épouse déclarent que leur intention est d'effectuer en son entier l'accord fait avec Joseph Giffard le 11 février 1696 et en conséquence de demeurer propriétaires du dit fief, seigneurie et justice de Beauport circonstances et dépendances et pour cet effet de payer annuellement au dit Joseph Giffard la somme désignée et convenue. Ignace Juchereau Duchesnay avait cependant pris possession de la seigneurie de Beauport dès

(1) "Bulletin des Recherches Historiques," volume I, page 189.

1696 puisque le 24 mars de cette année, nous le voyons faire une concession de terre.

A la mort de Ignace Juchereau Duchesnay, le 7 avril 1715, la seigneurie de Beauport passa à son fils aîné, Joseph Juchereau Duchesnay. Celui-ci se lança dans la construction des navires et faillit par ses entreprises hasardées dissiper tout le bien que son père lui avait laissé. Il mourut sans s'être marié, le 1er avril 1720. Ses frères et sœurs acceptèrent sa succession sous bénéfice d'inventaire.

C'est son frère Antoine Juchereau Duchesnay qui lui succéda comme seigneur de Beauport. Il mourut le 12 juin 1772, laissant deux fils, Marie-Eustache, qui alla s'établir en France, et Antoine, à qui il légua sa seigneurie.

Antoine Juchereau Duchesnay, qui fut membre de la Chambre d'Assemblée et conseiller exécutif, décéda le 15 décembre 1806, laissant six enfants ; Antoine-Louis, Julie, Marguerite, Louise-Françoise, Jean-Baptiste, Catherine-Henriette et Michel-Louis.

Antoine-Louis Juchereau Duchesnay comme fils aîné hérita de la seigneurie de Beauport. Il fut membre de la Chambre d'Assemblée, conseiller législatif et conseiller exécutif. L'honorable M. Duchesnay mourut le 17 février 1825.

Antoine-Narcisse Juchereau Duchesnay, son fils aîné, fut le dernier Duchesnay seigneur de Beauport. La seigneurie fut vendue, après saisie des biens de ses enfants mineurs, le 27 mai 1844, par le shérif de Québec et adjugée pour 8,300 louis à Peter Paterson. Elle était restée juste 148 ans dans la famille Duchesnay.

P.-G.R.

Les tableaux de l'église de St-Henri de Lauzon
(IX, III, 930.)—A neuf milles de Lévis, sur la grande route postale qui mène du fleuve Saint-Laurent à la fertile val-

lée de la Beauce et aux frontières du Maine, s'élève la belle paroisse de Saint-Henri, la troisième qui fut fondée dans la seigneurie de Lauzon. La route qui y conduit est large, pavée de macadam et toujours bien entretenue. C'est un pays de plaines, tout défriché. A peine quelques bouquets de bois de ci et de là pour reposer la vue. Le voyageur qui vient de Lévis, habitué aux paysages accidentés du bord du fleuve, trouve le trajet un peu monotone, mais une fois qu'il a traversé l'épais rideau de bois qui sépare Saint-Henri de Notre-Dame de la Victoire le décor change d'aspect. Avec ses longues maisons blanches, toutes groupées autour d'un temple gothique, à la flèche élancée, et dont le portail se mire dans les eaux de la rivière Etechemin, Saint-Henri a tout à fait bon air.

Celui qui aime les œuvres d'art et les belles peintures peut s'arrêter ici et y passer des heures agréables. L'église de cette paroisse possède une des plus riches collections de tableaux du pays. Elle fut achetée du grand vicaire Desjardins, prêtre français qui émigra au Canada pendant la révolution de 1793.

En entrant, on rencontre d'abord, du côté gauche, trois grandes toiles.

La première représente le *Baptême de l'eunuque de la reine Candace*. Saint Philippe, surnommé l'Évangéliste, l'un des sept premiers diares élus par les apôtres, sur l'ordre d'un ange, se rendit sur le chemin de Gaza, où il rencontra le trésorier de Candace, reine d'Éthiopie, auquel il donna le baptême. C'est cet acte du saint diaire que la peinture reproduit. Ce sujet a été fréquemment traité, notamment par Nicolas Bertin, Chassériau, les frères Both, Claude Vignon, Dietrich, Roger. Cependant, la toile que possède l'église de Saint-Henri n'est pas signée, et on ne sait à qui l'attribuer. Elle représente l'apôtre vêtu d'une tunique

blanche, au pied d'un palmier, qui verse de sa main droite sur la tête du néophyte l'eau contenue dans une coquille tandis que de l'autre il lui montre le ciel. L'enuque, jeune et bel éthiopien, est à genoux devant le diacre Philippe. A droite le char de l'Éthiopien est arrêté et son serviteur, portant un parasol, retient le chameau auquel il est attelé.

L'*Adoration des Mages* est le sujet du deuxième tableau. Trois groupes le composent. A gauche, la Vierge, Jésus et saint Joseph ; au centre les Rois ; à droite, un cortège fastueux de pages et de chevaux caparaçonnés à l'orientale. La Vierge, humble et souriante, assise devant l'étable, tient l'enfant presque nu sur ses genoux. Joseph, debout, regarde avec admiration. D'une main, il retient les plis de sa tunique, et de l'autre il semble présenter l'enfant à un vieux mage à genoux dans une attitude contemplative. Ce personnage chauve et barbu, couvert d'un grand manteau d'hermine et tout chamarré, ressemble à un conseiller aulique qui viendrait présenter ses hommages à son seigneur et maître. Il a déposé aux pieds de la Vierge un vase d'or rempli de parfums. Un deuxième mage, jeune et beau, la tête couronnée, se presse derrière lui offrant la myrrhe et l'encens. Le roi nègre, coiffé d'un turban, le suit. Il porte une cassette ouverte. Au fond du tableau, un groupe de valets, costumés en pages du seizième siècle, avec la toque à plume. Ils regardent avec des yeux ravis, les mains pleines de présents. L'étoile qui guida les mages brille audessus des têtes. Des chapiteaux et des colonnes tronquées complètent le décor. Toute cette scène, pompeusement ordonnée, comprend onze personnages. L'*Adoration des Mages* est une composition expressive et mouvementée. A part les figures de deux pages qui se perdent un peu dans l'ombre, toutes les couleurs sont bien conservées. Le temps a quel-

que peu détérioré la partie supérieure du tableau, et il a fallu le retoucher, il y a déjà longtemps. En voulant restaurer, le peintre a donné au ciel de cette scène orientale une teinte criarde. On dirait d'un incendie qui illumine l'horizon. Le groupe des principaux personnages n'a pas été touché, heureusement. Il est bien difficile de dire quel est l'auteur de cette composition, quand on sait que l'*Adoration des Mages* est un des sujets du Nouveau-Testament qui a été le plus fréquemment retracés par les artistes. On cite quatre toiles de grands maîtres traitant ce sujet qui sont disparues pendant la révolution. Est-ce un Champagne, un Vanloo, un Cazes, un Flamaël ? Quelques-uns ont cru y voir le genre et la manière de Lesueur. Mais comment en juger quand les connaisseurs eux-mêmes peuvent s'y tromper ? Quoiqu'il en soit, copie ou original, l'*Adoration des Mages* de Saint-Henri, n'est pas d'un pinceau ordinaire.

Le troisième tableau que l'on voit sur la muraille de gauche repré- sente *Saint François de Paule ressuscitant l'enfant de sa sœur à la sortie du temple*. Le saint, vêtu de la robe brune des religieux minimes, appuyé d'une main sur un bâton, lève les yeux au ciel et semble désigner un groupe d'anges qui apparaît au milieu d'une auréole. La tête respire la bonté et l'amour divin. Le saint semble répondre à cette mère qui l'invoque ce qu'il disait à Louis XI implorant de lui sa guérison : " Dieu ne m'a pas donné ce pouvoir ; je n'ai à vous offrir que les ferventes prières d'un humble serviteur de Dieu." La mère, remarquable par sa beauté, soutient son enfant dans ses bras et le présente au saint. L'artiste a su peindre admirablement le double sentiment d'angoisse qui étreint la pauvre mère : douleur et espérance. On attribue cette peinture à Hulin.

Du côté de l'évangile, le premier tableau près de la porte

d'entrée, est daté de 1663, et signé Guy de Hallé. Il représente dans une seule composition originale la vision de l'Enfant Jésus par les deux grands saints populaires, François d'Assise et Antoine de Padoue. Saint Antoine de Padoue, revêtu de l'habit de l'ordre des frères mineurs, est agenouillé et tient un livre ouvert sur lequel l'Enfant Jésus est debout. Saint François d'Assise contemple cette scène avec ravissement. La Vierge est assise sur des nuages, au milieu d'une gloire d'anges. L'un joue de la viole, un autre la couronne, un troisième lui apporte des fleurs. A l'arrière scène, on aperçoit un moine qui interrompt tout à coup sa lecture et regarde le ciel en se couvrant les yeux de sa main comme s'ils étaient éblouis par tant de lumière.

Le dernier tableau de valeur que possède l'église de Saint-Henri n'est pas signé, mais on l'attribue à Lebrun. C'est une *Résurrection du Christ*. Le divin crucifié sort triomphant du tombeau, dont il vient de renverser la pierre, tenant dans sa main gauche un large oriflamme. Deux gardes fuient épouvantés, un troisième se couvre la figure de son manteau écarlate. Sur le bouclier de ce dernier on voit un écusson dont les armes se lisent comme suit : Parti : au 1er, de gueules, à la fasces-pal d'or en chef, brisé d'un croissant contourné du même, comme différence, un agneau passant d'or, en pointe. Au 2ème, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses de gueules, deux et une. Timbré d'un casque d'argent taré de front à 2 grilles sur lambrequins de gueules et d'or. Il nous a été impossible de trouver à quelle famille ces armoiries appartenaient.

Ce sont là les trésors historiques que possède l'église de Saint-Henri de Lauzon (J.-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*).

Jacques et Antoine-Denis Raudot. (I, XI, 112.)—Cette famille des Raudot est originaire d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne. Ce village est tout près de Dijon et sa population aujourd'hui ne dépasse pas quatre mille âmes.

C'est le 1er janvier 1705, que le roi appela à l'intendance du Canada, Jacques Raudot, et lui adjoignit en même temps, pour assistant, son fils Antoine-Denis, pour servir au cas de maladie ou autre empêchement du père, et surtout lorsque celui-ci serait absent et éloigné de Québec de plus de dix lieues. Les deux Raudots avaient entrée, séance, voix et opinions délibératives, au Conseil Supérieur avec cette particularité, cependant, que si leurs voix se trouvaient conformes elles ne pouvaient compter que pour une.

Jean Raudot, père de Jacques, possédait les seigneuries de Bazarne et du Coudray. Jean, par son alliance avec Marguerite Talon, s'acquerrait l'influence de cette famille, ainsi que celle des Phélypeaux, comtes de Pontchartrain, et d'autres, assez importantes.

Jacques naquit en 1647. Il passa successivement aux charges suivantes : Conseiller au Parlement de Metz (1674) puis à la Cour des Aides, à Paris (26 mai 1678). Ce fut avant de venir au Canada. Il était considéré bon juge, à Paris, mais ses affaires étaient en mauvais état, et c'est peut-être dans l'espoir qu'il y pourrait remédier que ses parents lui firent avoir l'intendance du Canada.

Jacques Raudot était plein d'esprit, d'une conversation agréable et aisée, et parlait bien de toutes choses. Il possédait l'histoire de tous les pays, et s'entretenait familièrement avec tout le monde. Il aimait beaucoup la jeunesse et lui procurait chez lui d'honnêtes plaisirs. Son divertissement ordinaire était un concert mêlé de voix et d'instruments.

Le fils, Antoine-Denis (né en 1679) avait d'abord été conseiller, puis inspecteur général de la marine à Dunkerque avant d'être adjoint à son père. On avait bonne opinion de lui à la cour, car il parlait peu et paraissait sage.

Les deux intendants se partagèrent la besogne, et ils y allèrent de mains fermes, ce qui ne manqua pas de blesser quelques-uns de nos Canadiens, mais comme les deux fonctionnaires avaient bonne cause, et comptaient de puissants protecteurs auprès du trône, leur triomphe s'assurait de suite.

La sollicitude des messieurs Raudot pour l'avancement de la Nouvelle France fut réelle et leur fit concevoir des projets grands et nobles, détaillés et raisonnés avec une précision admirable, et appuyés de preuves solides.

Ils s'intéressèrent fortement aussi au développement de l'agriculture, ainsi qu'à la police de Québec et de Montréal.

Jacques Raudot avait aussi en Canada un autre fils qui s'appelait Raudot de Chalus, né en 1685. Il obtint pour lui ainsi que pour un neveu : le sieur du Zély une lieutenance en 1708. Le 10 mai 1710, le roi accorda à ce fils cadet de Raudot, la première compagnie vacante au Canada, mais il est probable que lorsque le père retourna en France l'année suivante (1711) son fils dut le suivre. Jacques avait demandé au ministre de Pontchartrain d'être fait conseiller d'honneur en la cour des aides, mais le ministre lui manda que cela ne se pouvait et qu'il lui ferait comprendre à son retour que cette grâce lui serait absolument inutile dans son état. Il ajoutait qu'il discuterait avec lui ce qui pourrait mieux lui convenir. De Pontchartrain, à la rentrée de Jacques en France, ne trouva mieux que de le prendre comme l'un de ses principaux commis.

Il fut en outre conseiller de marine, sa nomination datant de 1709.

Il mourut en 1723, âgé de 81 ans.

Antoine-Denis rappelé un an avant son père fut nommé intendant général des classes des matelots du royaume. Il fut en même temps, premier commis du ministère de la maison du roi, et directeur de la Compagnie des Indes. Il succéda à son père comme Conseiller de Marine, position qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1737.

Antoine ne laissa pas de postérité, mais la ligne le fut continuée par le cadet, Raudot de Chalus, qui en 1713 obtint un brevet d'enseigne de vaisseau.

Raudot de Chalus eut un fils, seigneur d'Orbigny, qui devint secrétaire du roi en 1781. La descendance représenta le département de l'Yonne depuis la Restauration jusqu'à nos jours presque. C'est dire que la famille existe encore en Bourgogne, pays de son origine.

Elle blasonne actuellement : *d'azur au chevron d'argent, chargé de trois trèfles de sinople, et accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même.*

RÉGIS ROY



ARMES DES RAUDOT

QUESTIONS

940—Je lis dans les *Voyages au Nord* de Jean-Frédéric Bernard : “ En 1700, M. LeSueur, canadien, remonta le fleuve Saint-Louis jusqu'à 700 lieues de son embouchure.”

Quel était ce LeSueur ? Où trouverais-je des renseignements sur lui ?

LOUIS

941—A qui et quand a été faite la concession du fief Saint-Denys entre Kamouraska et la Rivière-Ouelle ?

St-D.

942—Nos députés ont-ils toujours reçu une indemnité pour leurs travaux ? Quand ont-ils commencé à se faire indemniser ?

DEP.

943—Je vois qu'en 1699, le jeune de Saint-Denys passe en Louisiane en qualité d'“ officier bleu.” Qu'entendait-on par le terme “ officier bleu ” sous l'ancien régime. ?

XXX

944—Du *Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada* de Bibaud : “ Bacqueville de la Pothétrie, historien de la Nouvelle-France, lieutenant de M. de Mézy et seigneur canadien, lui succéda *ad interim* à sa mort.” Le lieutenant de M. de Mézy et l'historien de la Nouvelle-France ne sont-ils pas deux personnages différents ?

P. X.

945—Sur la carte de l'arpenteur Normandin dressée en 1733, nous voyons l'habitation d'un nommé Pelletier située à 189 milles au nord-ouest du lac St-Jean. Peut-on retracer ce Pelletier ?

Lac St-J.